

MA DÉCLARATION AUTOMATIQUE (REVENUS 2024)

Liberté Égalité Fraternité

VOTRE FOYER —

ÉTAT CIVIL

MIOSSEC JULIEN **Né MIOSSEC**

Date et lieu: 29/07/1996, MORLAIX (29)

n° fiscal: 30 26 611 323 225 C

Vous êtes célibataire

N° d'accès en ligne: 9 536 135

PERSONNES À CHARGE ET SITUATIONS PARTICULIÈRES

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

la déclaration automatique comment ça marche?

- Vérifiez toutes les données
 - il ne doit rien manquer
 - l'ensemble des informations doit être correct (état civil, personnes à charge, adresse, coordonnées bancaires, revenus)
- 2 si tout est correct et complet, vous n'avez rien à faire



dans votre espace particulier d'impots.gouv.fr

Si vous avez utilisé FranceConnect pour accéder à votre espace particulier, cliquez ici pour déclarer en ligne



Retrouvez la notice détaillée de ce document sur impots.gouv.fr



VOTRE ADRESSE

AU 1^{ER} JANVIER 10 RTE DE KERLAUDY 2025 29420 PLOUENAN

> Si vous avez déménagé en 2024, vous devez impérativement déposer une déclaration en indiquant votre adresse au 1er janvier 2025.

> Si vous avez déménagé après le 1er janvier 2025, vous devez uniquement déclarer votre nouvelle adresse dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



VOS COORDONNÉES BANCAIRES -

IBAN: FR76 1558 9297 160X XXXX XXX4 067

BIC: CMBRFR2BXXX

Si vous souhaitez juste modifier vos coordonnées bancaires, vous pouvez le faire à tout moment dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Gérer mon prélèvement à la source ».





VOS REVENUS ET CHARGES 2024 CONNUS DE L'ADMINISTRATION

| Type de revenus | Montant en euros | Retenue à la source déjà payée en euros | Case |
|---|---------------------|--|------|
| TRAITEMENTS ET SALAIRES | | | |
| Salaires (MIOSSEC JULIEN) | 8 713 | 0 | 1AJ |
| <u>DÉTAIL DU MONTANT</u> | | | |
| EARL DE L HORN | 8 713 | 0 | |
| Autres Revenus (MIOSSEC JULIEN) | 6 477 | 0 | 1AP |
| <u>DÉTAIL DU MONTANT</u> | | | |
| POLE EMPLOI BRETAGNE | 6 477 | 0 | |
| HEURES SUPPLEMENTAIRES EXONEREES | | | |
| Heures supplémentaires exonérées (MIOSSEC JULIEN) | 786 | 0 | 1GH |
| <u>DÉTAIL DU MONTANT</u> | | | |
| EARL DE L HORN | 786 | 0 | |

(!)

Réductions et crédits d'impôt Si vous avez réalisé des dépenses, non reportées ci-dessus, ouvrant droit à réductions ou crédits d'impôt en 2024, pensez à les déclarer.



VOTRE IMPÔT ESTIMATIF D'APRÈS VOS REVENUS ET CHARGES 2024 CONNUS (SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER)

MONTANT

| en euros | |
|----------|---|
| 0 | Impôt avant crédits d'impôt |
| 0 | Crédits d'impôt |
| 0 | Impôt net |
| 0 | Avance perçue sur réductions et crédits d'impôt en 2025 |
| 0 | Avance immédiate de crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2024 |
| 0 | Retenue à la source déjà payée |
| 0 | Acompte de prélèvement à la source déjà payé |
| 0 | Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu |
| 0 | Montant restant à payer |
| | |

Revenu fiscal de référence 14 378 1 Nombre de parts

Ce montant, sauf cas particuliers, sera prélevé sur votre compte bancaire à partir de septembre. S'il est supérieur à 300 euros, ce montant sera étalé sur les 4 derniers mois de l'année. Si ce montant est nul, aucun prélèvement ne sera effectué.

-VOTRE NOUVEAU TAUX DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

0,00% Taux du foyer

Sauf action de votre part en 2025 dans « Gérer mon prélèvement à la source », ce taux s'appliquera à compter du 1er septembre 2025.

Avez-vous tout vérifié?

Si vous êtes d'accord, vous n'avez rien à faire. Votre impôt sera alors automatiquement calculé sur la base des éléments ci-dessus et votre avis sera disponible à compter du 15 août dans votre espace particulier d'impots.gouv.fr.

Si vous avez quelque chose à compléter ou modifier : Déclarer en ligne



dans votre espace particulier d'impots.gouv.fr

Si vous avez utilisé FranceConnect pour accéder à votre espace particulier, cliquer ici pour déclarer en ligne.